

Les mesures d'aide au spectacle mises en place par le gouvernement du Québec depuis le début de la pandémie ont été salvatrices pour l'écosystème

Montréal, le 27 janvier 2022 – En réaction à la parution d'un article publié aujourd'hui dans Le Devoir dans lequel on peut lire qu'une mesure d'aide au spectacle mise en place par le gouvernement du Québec depuis le début de la pandémie inciterait à l'annulation des représentations plutôt qu'à leur maintien, l'ADISQ souhaite réitérer que ces aides, qui soutiennent l'ensemble de la chaîne (artistes, techniciens, artisans et entrepreneurs), ont littéralement sauvé l'industrie du spectacle. Cette mesure, en combinaison avec d'autres, a permis au public d'assister à des centaines de spectacles malgré le contexte pandémique hautement défavorable. L'ADISQ salue en outre l'agilité du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), qui a déployé des efforts constants pendant la crise pour adapter la mesure à la situation très changeante. L'Association est convaincue que les adaptations nécessaires continueront d'être apportées suivant l'évolution de la pandémie.

« La mesure créée par la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, et mise en œuvre par le CALQ a fait en sorte qu'une pléthore d'artistes et leurs équipes ont pu continuer de travailler et d'être rémunérés peu importe les conditions sanitaires en place. Chaque fois que cela a été possible, elle a permis à la rencontre avec le public de survenir. », a déclaré le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« En deux ans, nous n'avons pu compter sur des salles à pleine capacité que deux mois. Sans ces aides, nous aurions assisté à l'effritement de notre écosystème du spectacle. Il est d'ailleurs essentiel de les maintenir dans les mois à venir, considérant la situation encore dans laquelle est toujours plongé le secteur. », a affirmé la directrice générale de l'ADISQ, Eve Paré.

Rappelons qu'en octobre 2020, le Premier Ministre du Québec, François Legault et la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, avaient annoncé une aide de 50 millions de dollars au secteur des arts vivants, se répartissant entre le CALQ et la SODEC. L'ADISQ avait dès lors « [félicité un programme d'aide qui soutient l'ensemble de la chaîne et favorise le maintien et le développement d'une offre de spectacles](#) ». La mesure avait été reconduite en mars 2021, à hauteur de 60 millions de dollars.

Alors que le milieu des arts de la scène, toujours contraint par d'importantes restrictions sanitaires, réclame un plan de déconfinement balisé le plus vite possible, il est essentiel de maintenir ces aides en place dans le prochain budget.

ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

-30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, mjdesrochers@adisq.com; 438-872-7282